

L'an mil huit cent dix le sept du mois de mai, dix heures du matin
 pardevant nous maire officiers de l'Etat civil de la commune de
 wizernes, Département du pas de Calais, Canton de lumbré, sont comparus
 pierre francois petrez, agé de quarante quatre ans manouvrier, et
 francois joseph leclercq agé de trente un ans manouvrier, tous deux
 domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le six de
 ce mois presente année, onze heures du soir, louis fulcien petrez agé
 de cinq ans et demie, fils légitime de pierre francois et de marie
 Catherine troart, menagé domiciliés en cette commune, est
 décédé en la maison de son pere sise audit wizernes, et le
 pere et les temoins ont déclaré n'avoir jamais scu signer après
 que lecture leur en à été faite approuve le mot petrez

L'an mil huit cent dix le sept du mois de mai, dix heures du matin
 pardevant nous maire officiers de l'Etat civil de la commune de
 wizernes, département du pas de calais, canton de lumbré, sont comparus
 pierre francois petrez, agé de quarante quatre ans manouvrier, et
 francois joseph leclercq agé de trente un ans manouvrier, tous deux
 domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le six de
 ce mois presente année, onze heures du soir, louis fulcien petrez agé
 de cinq ans et demie, fils légitime de pierre francois et de marie
 Catherine troart, menagé domiciliés en cette commune, est
 décédé en la maison de son pere sise audit wizernes, et le
 pere et les temoins ont déclaré n'avoir jamais scu signer après
 que lecture leur en à été faite approuve le mot petrez

LjCleuet